

Le Matin

QUOTIDIEN

ABONNEMENTS :

DIRECTEUR :

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PAR MOIS Une Gourde D'AVANCE

Clément Magloire,

DÉPARTEMENTS & ÉTRANGER :

RÉDACTION-ADMINISTRATION

Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

Frais de poste en sus.

45, RUE ROUX, 45.

Les manuscrits insérés ou non ne seront pas rendus

Pour tout ce qui concerne l'Administration du Journal, s'adresser à Monsieur Arthur ISIDORE, 45, Rue Roux en Bonne-Foi.

LA JUSTICE AMÉRICAINE CONDAMNE GIORDANI

L'Agent firministe jugé mardi s'en tire avec six mois d'emprisonnement

Dépêche au « Matin »

« MATIN ». — PORT-AU-PRINCE

New York, 15 Avril. — Dépêche particulière du « MATIN ». — Giordani condamné à six mois d'emprisonnement.

Le Procès Giordani a commencé le mardi 11 Mars dans l'après-midi devant le Judge Chatfield, président de la chambre criminelle de la cour de circuits des Etats-Unis. Il fut d'abord procédé au dépôt des pièces à conviction : paquets et caisses de l'émission illégale de Firmin, caisses de cartouches et caisses de cartouches. L'audience fut ensuite renvoyée.

Le lendemain 17er Avril au matin, eut lieu l'audition des témoins à charge.

Les prisonniers Joseph Giordani et Henry G. Thomas, Directeur de la Hamilton Bank Note Co qui fabriqua les faux billets, étaient à la barre. Giordani se tenait assis entre ses deux filles venues pour lui donner un air intéressant.

L'avocat de la défense, un maître Chic-nous, demanda en premier lieu que fut démontrée l'existence des faux billets.

Le témoignage du consul d'Haïti à New York, Mr Geffard Cevet, fut invoqué à cette fin.

Le consul Haïtien déposa et la preuve requise fut faite.

L'avocat de la défense se mit alors à soulever d'interminables et subtiles exceptions.

Il demanda la reproduction des lois Haïtiennes concernant le cas en jugement. Le consul Cevet soumit le texte de la Constitution d'Haïti et des lois contenues dans le recueil de Mr Claudius Ganthier.

L'avocat de Giordani déclara que rien ne prouvait que ce recueil comportait des copies officielles de lois acceptées par le gouvernement d'Haïti.

En ceci il se basait sur ce que les recueils américains similaires à celui de Gan-

thier, portent de rigueur sur leur couverture mention de la loi qui autorise la publication.

Monsieur Cevet eut beau déclarer que Monsieur Ganthier est un fonctionnaire autorisé et que son livre a reçu l'approbation du Gouvernement d'Haïti qui consacra à son impression un crédit budgétaire, le moyen de l'avocat de Giordani fut admis par le Tribunal et l'affaire fut encore renvoyée.

On eut alors l'impression que le procès ne pouvait plus continuer sur le chef d'accusation d'émission illégale. L'émission illégale n'est en effet, punie par les lois américaines, en vertu d'une disposition même de la Constitution, que s'il s'agit d'un délit concernant la monnaie des Etats-Unis. Ce qu'il s'agissait d'examiner, c'est plutôt la question de contrefaçon des billets de Gouvernements étrangers, fait qu'une loi spéciale prévoit et punit.

C'est le mardi 14 du courant que l'affaire a été reprise. Giordani a été condamné à six mois d'emprisonnement.

Nous n'avons pas encore d'autres détails. En attendant, nous devons des félicitations au haut esprit de justice et de libre jugement qui dominant toute l'organisation américaine. Dans ce pays, il ne suffit pas qu'une affaire intéresse un pays comme Haïti pour qu'aussitôt notre droit soit suspect, qu'on nous préjuge en tout et que les décisions sortent contre nous.

En dépit de tout ce qu'on a dit du conflit des Races en Amérique, nous n'y voyons pas le Gouvernement, ni les juges s'arrêter à aucune considération de cette nature quand il s'agit d'une solution à donner dans une affaire pareille à l'affaire Giordani.

Quelles que soient les opinions absurdes que la presse du monde entier a tenté ces jours derniers d'accréditer sur le compte

d'Haïti et de son gouvernement, en quel que mauvaises dispositions que cette campagne soit arrivée à induire les Gouvernements européens à l'égard de ce pays, la justice américaine vient de donner une marque éclatante de la hauteur des ses vues et de sa liberté d'arbitre.

Nous vous le répétons, ce peuple là est grand et c'est lui que nous devons prendre comme maître d'éducation !

Qu'est devenu le tableau L'UNION Du peintre Lethière ?...

Ce tableau d'une valeur de 200.000 francs a disparu de la Cathédrale.

Nous lisons dans la *Guadeloupe Littéraire*, N^o du 15 Mars la note suivante concernant le tableau *l'Union* qui a disparu de la Cathédrale.

Qui, à part quelques lettrés, connaît chez nous Lethière, le grand peintre, qui fut directeur de l'Académie de France à Rome et dont les tableaux sont soigneusement conservés dans les musées nationaux ?

Fils d'un colon de Sainte-Anne du nom de Guillon, notre compatriote, troisième enfant du plumeur, se donna le nom de Le Tiers, qu'il transforma, plus tard, en Lethière. « Ainsi que tous les créoles, dit M. Gilbert Stenger, dans la *Revue Hebdomadaire*, il avait une imagination vive et passionnée et ses compositions, à l'école où il était entré, se distinguaient de celles de ses camarades par de la verve, de la fougue, du mouvement dans l'attitude des personnages ». Elève de David, Lethière ne tarda pas à être le rival de son maître dont il modifia un tableau de Brutus, en changeant le drame.

Sous le Consulat, l'art était divisé en deux camps : l'école de David et celle de Lethière.

Quand, en 1804, les noirs d'Haïti, chassant de leur territoire les troupes du premier Consul qui voulait rétablir l'esclavage aboli par la Convention, proclamèrent l'indépendance de leur pays, Lethière, n'oubliant pas ses origines, envoya en hommage à ses congénères un tableau dont le

titre : *l'Union*, indique bien le sujet. Ce tableau estimé, dit le *Soir* de Port-au-Prince, à 100 mille francs, fut placé derrière le maître autel de la Cathédrale.

A la suite des troubles qui désolèrent la nation haïtienne naissante, le tableau disparut. Le *Soir* de Port-au-Prince du 24 Mars 1905, s'occupant de la question, disait : « Nous ne croyons pas, pour notre part, que le tableau ait été enlevé. Peut-être pour le préserver des détériorations auxquelles il était exposé, en raison de l'état de vétusté de notre Cathédrale, avait-il été placé en lieu sûr. Il serait bon néanmoins que l'on fit connaître où se trouve actuellement ce beau tableau. »

Et un député, dans une lettre publiée par le journal haïtien, affirmait que « les circonstances de l'enlèvement du beau tableau de *l'Union* de Lethière, qui, à lui seul, comporte, pour les haïtiens, une si édifiante leçon d'harmonie sociale sont connues de quelques-uns d'entre nous. Par les déclarations qui seront faites à la tribune, le Pays sera mis au courant des vicissitudes de cette œuvre d'art depuis le jour où des mains impies, dans nous ne savons quel but, l'ont fait disparaître de la Cathédrale ».

Nous ne savons quelle suite a été donnée à l'affaire, si même elle a été portée au Parlement de la République d'Haïti, comme le promettait le député, dans le *Soir* de Port-au-Prince. Toujours est-il qu'il y a eu en Haïti une remarquable œuvre de Lethière, faite en des circonstances qui honorent le grand peintre et dont le sujet était d'une haute signification sociale pour les Antillais.

Il est regrettable que *l'Union* n'ait pas été conservée en Haïti avec le soin voulu : c'était sans doute, à cause du sujet, un chef-d'œuvre...

« Lethière, dit Privat d'Anglemon dans *Paris Anecdote*, était maître de la Guadeloupe ; il était très brave, très peu endurant. Après une querelle qu'il eut au Café militaire de la rue Saint-Honoré, et dans laquelle il eut le malheur de tuer et de blesser très grièvement plusieurs officiers, il dut quitter Paris, et grâce à la protection du Prince Lucien Bonaparte, il fut nommé directeur de l'école de peinture à Rome ; son atelier, où il se faisait, autant d'assauts d'armes que de peinture, fut fermé, et ses élèves furent envoyés, par ordre, dans tous les autres ateliers. »

ministère de la guerre, tandis que les
 de la cour dansant le cake walk
 C'est un spectacle à introduire dans le
 programme de la revue du 14 Juillet.

A Vendre

Alcool depuis 90 degrés et Tassa, 20
 grés.
 Procédé Institut Pasteur.
 Exploitation Coustard, Per et Mer-
 ron.
 Livraison en grande quantité.
ADRESSER A
Whitty frères
 SOUS AGENTS REPRÉSENTANTS
 2, Rue des Césars, 2.

Electrothérapie

L'Application technique de l'Electri-
 cité au traitement des maladies, est
 un procédé rationnel au plus haut de-
 gré de la Science moderne, et effica-
 ce surtout dans les affections utérines,
 spécialement les Endométrites, les Mé-
 trites, Catarrhes, Hémorrhagies, Dou-
 leurs, Erosions, Cellulites et Adhéren-
 ces, Fongosités, Salpingites, Ovarites,
 kistes de fausses couches ou de cou-
 pes mal soignées, Déplacements,
 Myopes, Fibromes, etc.; et dans les
 affections génito-Urinaires spéciales de
 l'homme.

Ce procédé, à part son efficacité
 dans la cure de ces affections, est
 très coûteux : il préserve les malades
 des dangers inhérents (Chloroforme,
 éther et les suites facheuses si non
 mort après l'opération chirurgicale)
 et opérations chirurgicales prati-
 quées faute de savoir mieux pour soit-
 tant guérir ces affections.

Docteur C. GAVEAU
 MÉDECIN, CHIRURGIEN,
 ACCOUCHEUR

Diplômé de l'Université de Harvard
 (Etats-Unis)
 Cabinet d'Electrothérapie
 51, RUE FÉROU, 51.
 Port au-Prince
 Consultations et traitements.
 De 8 heures à 11 heures du matin
 De 2 heures à 5 hrs. après-midi

A vendre

Une chaudière pour rhum, fabri-
 cation française, de la maison Joya
 et fils, de Grenoble, de la Capa-
 cité de cent gallons.
 Prix depuis pour alcool de la ca-
 pacité de cent gallons chaque et
 dépôt pour alcool de la capacité
 quatre cents gallons.
 Pour plus amples renseignements
 adresser au bureau du journal.

COMMENT DE PARAITRE

ÉTUDE
 SUR LE
Tempérament Haïtien
 AUGUSTE MAGLOIRE
 DEUX GOURDES

Au dernier cri!

FABRICATION DE CHAUSSURES
D. FERRARI

A l'honneur d'annoncer à ses nom-
 breux clients de la Capitale et de la
 province qu'il vient de se transférer de
 la Rue des Fronts Forts, avec son même
 stock de chaussures, à la Grand'Rue
 au N° 153 avec l'inscription ci-dessus.
 Les clients seront toujours servis
 dans les mêmes conditions; c'est-à-
 dire avec les 5 % d'escompte sur la
 vente en gros; sans oublier les mê-
 mes soins et la même exactitude.
 La Maison se charge toujours de fai-
 re prendre les mesures à domicile.

L'ARTISTE
F. STINES

Bien connu du grand public, se met
 à la disposition de tous ceux qui vou-
 draient conserver, en des portraits
 artistiques d'une ressemblance perfec-
 tionnée, les traits de parents ou d'amis af-
 fectionnés.
 M. F. STINES reproduit les portraits
 les plus aimés, les plus détériorés,
 triomphant de l'œuvre dévastatrice
 du temps auquel il arrache avec le
 plus grand succès, la beauté et la grâ-
 ce des physionomies qu'on croyait
 disparues à jamais.
 Adresse: Rue Pavée, en face la Phar-
 macie Ewald.

A Vendre

Dans la rue Bonne-Foi ou Roux,
 une maison à étage confortablement
 installée ayant : au rez-de chaussée,
 3 grandes pièces et galerie; et à l'é-
 tage, cinq chambres spacieuses. Cour,
 communs, bus in.
 S'adresser à nos bureaux pour tous
 renseignements.

M. A. de Mattéis et Co.

32, Rue du Magasin de l'Etat
 Maison fondée en 1868.
 Bijouterie, Orfèvrerie, Gravure
 Vient de recevoir des articles de par-
 fumerie pour les goûts les plus diffi-
 ciles. Les parfums exquis et rares d'une
 délicatesse pénétrante qu'elle offre à ses
 clients sont de véritables petites mer-
 veilles.

Les dernières maniques qui étiraient
 le Tout Paris sont chez Mattéis :
 Son Sourire, Fioramy, Tréfolia Idéal
 Cyclamen, Vivitz, etc.
 La maison a toujours un grand as-
 sortiment de bijouterie, orfèvrerie,
 bibelots de tous genres, parfumeries,
 lunettes, montres or et argent, pendu-
 les garanties.
 Alliances Or
 18 K anglaises et françaises sur com-
 mande. Service d'argenterie complet
 pour mariages.

Tous les articles vendus par la mai-
 son sont garantis.
 Achat de diamants, pierres précieu-
 ses et vieille bijouterie à des prix avan-
 tageux. Dernier cri: Lunettes jaunes.
 Contre remise de Deux dollars en
 timbres-poste d'Haïti, la Maison Mat-
 téis envoie franc de port sous pli recom-
 mandé dans toute les villes de la Répu-
 blique: Lunettes ou Lorgnons en nickel
 inoxydables, selon les prescriptions des
 Docteurs ou instructions des acheteurs

Produits Hygiéniques pour la Toilette



Jules Laville

A la Métropole.

LA CRÈME SIMON adoucit l'épiderme enroulé, elle
 donne une souplesse et un ve-
 louté incomparable en lui com-
 muniquant son délicieux par-
 fum. Elle conserve l'éclat et la fraîcheur du teint, car elle est souveraine
 contre le hâle, les piqûres d'insectes et les éruptions de la peau.

LA CRÈME SIMON sans bismuth, invisible, adhé-
 rente, impalpable, préparée
 spécialement pour les person-
 nes qui veulent avoir un teint
 irréprochable; son parfum délicat, son velouté ont contribué à faire d'elle,
 la Favorite des Poudres de Toilette.

LE SAVON SIMON à base de Crème Simon,
 préparé selon les principes
 les plus scrupuleux de l'hygiène
 possède à un certain degré
 toutes les qualités bienfaisantes et préservatrices de la Crème Simon; il
 est particulièrement recommandé pour la Toilette des enfants et pour les
 dames dont la peau est délicate.

Agence Générale et Dépôt pour Haïti

A la Métropole
MAISON JULES LAVILLE
 93, Rue du Magasin de l'Etat, 93

TANNERIE CONTINENTALE

DE
Port-au-Prince

PREPARATION DES PEAUX DE VINGT-QUATRE (24) COULEURS.
 CAPACITÉ 500 PEAUX PAR JOUR
 PRIX DES CHAUSSURES COMME SUIT :
 Chevreau glacé; Boutonné et Lacé pour Hommes et Dames 10 (Dix gdes)
 " " " " Recommandée 10 (Dix gdes.)
 Verni et couleurs: " " " Recommandée 12 (douze gdes)
 POUR ENFANTS: " " " " 6 six (gdes)

ARTICLES POUR 1^{re} COMMUNION

Mousseline, Nansouck, Couronnes, Voile,
Aumonières, Bas, Gants, Livres et chapelets,
Bubana.
Spécialité de Deuil
 98, RUE DU RESERVOIR, 98.
 PORT-AU-PRINCE

PHARMACIE
A. ROBERTS & C^e
 Semences potagères bien
 fraîches arrivées samedi
 Port-au-Prince 19 Avril 1908.

A VENDRE
 Bon vin de Bordeaux
 chez Alexis Benoit
 63, RUE BONNE FOI.

